

DÉPARTEMENT
TARN ET GARONNE

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

COMMUNE DE MOISSAC

ARRONDISSEMENT
DE
CASTELSARRASIN

EXTRAIT
DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ LE SEIZE OCTOBRE (16/10/2025)

Le Conseil municipal de la Commune de Moissac étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation faite le 10 octobre 2025, sous la présidence de Monsieur Romain LOPEZ, a été appelé à délibérer sur les questions suivantes :

ETAIENT PRESENTS : 22

M. Romain LOPEZ, **Maire**,

M. Luc PORTES, Mme Any DELCHER, M. Jérôme POUGNAND, Mme Claudine MATALA, Mme Stéphanie GAYET, Mme Sophie LOPEZ, M. Philippe GARCIA, **Adjoint**,
Mme Danièle SCHATTEL, Mme Nicole LAFFINEUR, Mme Pierrette ESQUIEU, Mme Marie-Line DESCAMPS, Mme Arlette CAZORLA, Mme Reine-Claude ORTALO, M. Philippe LERMINEZ, Mme Anne-Marie VOLLARD (DUPONT), M. Frédéric GENRIES, M. Jean-Claude LORENZO, M. Ignace VELA, Mme Marie CAVALIE, Mme Estelle HEMMAMI, Mme Nabila CACOUC, **Conseillers Municipaux**.

ETAIENT REPRESENTES : 11

M. Guy LOURMEDE (Représenté par Monsieur Luc PORTES), **Adjoint**

M. Gabin LOPEZ (Représenté par Madame Sophie LOPEZ), M. Robert POMAREDE (Représenté par Monsieur Philippe GARCIA), M. Michel ALBERGUCCI (Représenté par Madame Pierrette ESQUIEU), M. Jean-Philippe THIERS (Représenté par Monsieur Philippe LERMINEZ), Mme Laure POUTEAU (Représenté par Madame Any DELCHER), Mme Jessie COTINET (Représentée par Monsieur Frédéric GENRIES), Mme Laureen LASSERRE (GONZALEZ) (Représentée par Monsieur Jérôme POUGNAND), M. DESSART Philémon (Représenté par Madame Claudine MATALA), M. Soufiane ACHCHTOUI (Représenté par Monsieur Romain LOPEZ), M. DUPARC Robert (Représenté par Madame Estelle HEMMAMI), **Conseillers Municipaux**.

Madame Any DELCHER est nommée secrétaire de séance.

14 – 16 octobre 2025

14. Convention pour l'accord d'incitation financière en vue de la mise en œuvre des opérations d'économies d'énergie, l'obtention et la valorisation de CEE induits des travaux éligibles à réaliser à l'école Pierre Chabré avec la SAS HELLIO SOLUTIONS.

Rapporteur : Monsieur Philippe GARCIA

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Considérant les travaux de rénovation prévus à l'école Chabrié, qui peuvent bénéficier d'un subventionnement pour l'obtention des CEE,

Considérant que la société HELLIO SOLUTIONS propose un accompagnement « dossier clé en main » qui prend en charge, pour le compte de la commune, l'intégralité des démarches : diagnostic, conseil, réalisation des travaux et montage administratif pour l'obtention des aides liées aux CEE,

Considérant que la société HELLIO SOLUTIONS agit comme facilitateur et incitateur auprès des entreprises agréées en utilisant des leviers d'incitation financière, et qu'elle propose la signature avec la commune d'un accord avant travaux portant sur la valorisation des CEE, pour une durée de quatre (4) ans à compter de la date de sa signature, sous réserve de l'entrée en vigueur effective de la 6^{ème} période du dispositif des CEE, et le cas échéant, du respect des modifications réglementaires dues à l'entrée en vigueur de cette nouvelle période.

Considérant l'intérêt pour la commune, qui pourra bénéficier d'une prime CEE d'un montant estimé à 27.798,92 €, pour l'opération envisagée à l'école Chabrié,

Entendu l'exposé du rapporteur,

Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,
A 27 voix pour et 6 contres (Mmes CACOUCH, CAVALIE, HEMMAMI, MM. DUPARC,
LORENZO, VELA),

APPROUVE l'accord d'incitation financière avant travaux portant sur la valorisation des CEE, proposé par la SAS HELLIO SOLUTIONS, pour les travaux de rénovation de l'école Chabrié,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer cet accord, ainsi que tout document s'y rapportant.

Pour copie conforme
Moissac, le 17 octobre 2025

Le Maire,

Romain LOPEZ
Le secrétaire de séance,

Any DELCHER

Le maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que celui-ci peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal de TOULOUSE dans un délai de 2 mois à compter
De la transmission en préfecture le :
De sa publication et/ou notification le :